

## SPECIFICATION DE PRODUIT (V04)

### 108R30 PP

#### PRODUCT

Désignation	108R30 PP
Code EAN	5411520108407
Processus	Thermoformage – neutre
Matériau	PP (polypropylène)
Poids à la pièce	4 g
Gamme	108x82

Photo



#### APPLICATION – UTILISATION

Généralités	Cup série 108
Contenance	100 cc
Scellable	Oui
Temp. minimale de service	+ 2°C
Temp. maximale de service	+100°C
Compatible denrées alimentaires	Oui
Compatible micro-ondes	Oui

Merci de toujours consulter Dinamic Benelux pour des applications particulières.

## SPECIFICATION DE PRODUIT (V04)

### 108R30 PP

#### DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant « Dinamic Emballages Benelux, Dendermondsesteenweg 179, B-9300 Alost » déclare que le produit précité est conforme aux dispositions :

- de la législation belge :

AR du 11/05/92 (concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires) ;

AR du 03/07/05 (concernant la référence aux méthodes d'analyse) ;

AR du 10/02/11 (concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires) ;

- des règlements européens (CE) :

n° 1935/2004 (concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires)

n° 2023/2006 (relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires)

n° 10/2011 (PIM) applicable à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011 en remplacement de la directive européenne 2002/72/CE (concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires)

n° 1169/2011 (concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires)

ALLERGÈNES: le produit mentionné ci-dessus ne contient pas des substances ou produits qui peuvent causer les allergies ou les intolérances conformément à la liste de l'annexe II n° 1169/2011.

Notre production est évaluée en permanence afin de pouvoir garantir sa compatibilité avec les denrées alimentaires.

## SPECIFICATION DE PRODUIT (V04)

### 108R30 PP

#### DONNEES SUR LA MIGRATION

Rapport CFP – 15.217 :

<u>Simulant</u>	<u>Valeur moyenne mesurée</u>	<u>Limite légale</u>
Ethanol 10%	<0,5 mg/dm <sup>2</sup>	10 mg/dm <sup>2</sup>
Acide acétique 3 %	<0,5 mg/dm <sup>2</sup>	10 mg/dm <sup>2</sup>
Huile d'olive	4,5 mg/dm <sup>2</sup>	10 mg/dm <sup>2</sup>

<b>Température de contact</b>	40 °C
<b>Durée du contact</b>	10 jours
<b>Méthode de mise en contact</b>	Immersion

Les résultats au-dessus sont représentatifs d'un stockage de longue durée à température ambiante ou inférieure, inclusif le chauffage à 70°C pour une durée maximale de 2 heures ou à 100°C pour une durée maximale de 15 minutes.

Selon ces données d'essai, le PP (polypropylène) est approprié à un contact avec des denrées alimentaires aqueux, acides et grasses.

Les additifs « dual use » suivants peuvent être présents dans la matière première PP :

E 471: Mono- and Diglycerides of Fatty Acids

E 470a : Calcium salts of Fatty Acids

Les matériaux suivants avec limitation/spécification peuvent être présents dans la matière première PP :

<u>Benaming Materiaal</u>	<u>Beperking</u>
9,9-bis(methoxymethyl)fluorene	SML = 0,05 mg/kg
Cyclohexanedicarboxylic acid, calcium salt	SML = 5 mg/kg
Zinc Stearate	SML = 5 mg/kg
Aluminium	SML = 1 mg/kg

## SPECIFICATION DE PRODUIT (V04)

### 108R30 PP

#### EMBALLAGE

Type d'étiquette	Texte vert sur fond blanc
Dimensions du sac plastique	700 + 2 x 275 x 900 mm
Nombre de sacs par carton	1
Dimension d'un carton	590 x 390 x 400
Nombre de pièces par carton	1.000
Poids d'un colis	4,67 kg
Nombre de cartons par palette	20
Nombre de pièces par palette	20.000
Poids d'une palette entière	113,4 kg
Palette emballée dans un film étirable	Oui

#### TRAÇABILITE

Notre étiquetage mentionne toujours le numéro du lot.

Une étiquette portant cette mention est collée dans le coin supérieur droit de chaque carton.

Ces données nous permettent de remonter jusqu'aux informations importantes.

Nous pouvons remonter jusqu'aux informations suivantes :

- la date de production ;
- la machine de production ;
- l'opérateur d'emballage ;
- la matière première mise en œuvre ;
- les arrêts de production ;
- les remarques sur la qualité.

## SPECIFICATION DE PRODUIT (V04)

### **108R30 PP**

#### **CONDITIONS DE CONSERVATION**

Nos marchandises doivent être entreposées :

- au sec et à température normale ;
- dans leur emballage d'origine fermé.

#### **REMARQUE GENERALE**

Les données sont garanties sur la base des connaissances actuelles de Dinamic Benelux S.A.

L'utilisateur assume la responsabilité finale de l'essai de cet emballage dans les conditions de son utilisation, ainsi que de son emploi conformément aux prescriptions.

Dinamic Benelux ne peut être tenu pour responsable de l'usage inapproprié de ses produits.

Fait le 01/10/2019 par Jean-Paul Roels, Quality Manager.

Chaque nouvelle version de la spécification du produit remplace intégralement toutes les versions antérieures !